

**Séance  
extraordinaire  
2024-03-11ss1**

Sont présents à cette séance extraordinaire tenue le 11 mars 2024 à 20 h 00, M<sup>me</sup> Jocelyne Caron, maire, les conseillers MM. Pierre Martineau, Jonathan Daigle et Gaétan Bélanger, et les conseillères, M<sup>mes</sup> Pauline Joncas, Christine Talbot et Chantal Côté. M<sup>me</sup> Sophie Boucher, greffière-trésorière est également présente.

Les membres du Conseil municipal ont reçu l'avis de convocation selon le délai et les moyens autorisés pour la transmission de ce dernier. Comme tous les membres du Conseil sont présents, des sujets ont été ajoutés tel que permis par la loi. Cette séance a été convoquée par la greffière-trésorière.

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires de la conseillère au poste 5;
5. Octroi de contrat pour l'entretien de douze espaces verts (coupe d'herbe);
6. Appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un ponceau qui sera remplacé sur la route de la Savane;
7. Appel d'offres pour les travaux de remplacement d'un ponceau sur la route de la Savane;
8. Période de questions écrites et verbales;
9. Levée de la séance.

**1. Ouverture de la séance**

M<sup>me</sup> la maire, Jocelyne Caron, procède à l'ouverture de la séance.

**2. Vérification des présences**

**Sont présents :** M<sup>me</sup> Jocelyne Caron, mairesse  
M. Pierre Martineau, siège # 1  
M. Jonathan Daigle, siège # 2  
M<sup>me</sup> Pauline Joncas, siège #3  
M. Gaétan Bélanger, siège # 4  
Mme Christine Talbot, siège # 5  
M<sup>me</sup> Chantal Côté, siège # 6

**2024-03-01ss1**

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Adoption de  
l'ordre jour

Il est proposé par la conseillère Chantal Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Dépôt de la  
déclaration d'intérêt  
pécuniaires  
conseillère poste 5

**4. Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires de la conseillère au poste 5**

Le Conseil prend acte du dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires de la conseillère au poste 5 par la greffière-trésorière. Cette déclaration a été faite dans les 60 premiers jours suivants la proclamation de cette élue (26 janvier 2024).

2024-03-02ss1

Octroi contrat  
entretien douze  
emplacements  
espaces verts

**5. Octroi de contrat pour l'entretien de douze espaces verts (coupe d'herbe)**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale a demandé un prix pour une année à un fournisseur pour l'entretien d'espaces verts pour douze emplacements qu'elle donne normalement à contrat annuellement;

**CONSIDÉRANT QUE** le fournisseur est en mesure de nous garantir le même prix annuellement pour une période de trois à cinq ans et que le prix est très intéressant et comparable aux années antérieures;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil souhaite y aller de gré à gré afin d'octroyer le contrat sur une plus grande période qu'une année;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil est favorable aux démarches entreprises par la directrice générale puisqu'initialement, elle pouvait octroyer directement le contrat pour deux années sans avoir l'autorisation du Conseil;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil désire octroyer le contrat pour une période de trois ans avec une option de deux ans supplémentaires et que le soumissionnaire complètera les documents afin d'avoir le tout par écrit;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

De ratifier les démarches entreprises par la directrice générale et greffière-trésorière pour la demande de prix d'une année et celle à venir pour trois ans avec une option de deux années supplémentaires pour l'entretien de nos douze espaces verts.

D'octroyer le contrat d'entretien de douze emplacements à l'entreprise Maxmar 9430-0506 Québec inc. pour les saisons 2024, 2025 et 2026 avec une possibilité de prolongement pour les saisons 2027 et 2028. Le prix annuel avec taxes pour l'ensemble des emplacements est de 11 347 \$ taxes incluses. Le prix pour trois années est de 34 041 \$ taxes incluses et les deux années optionnelles de 22 694 \$

2024-03-03ss1

Appel d'offres sur  
invitation achat d'un  
ponceau route  
Savane

**6. Appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un ponceau qui sera remplacé sur la route de la Savane**

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de réfection d'un ponceau sont prévus sur la route de la Savane;

**CONSIDÉRANT QU'** un montant de la TECQ devrait payer la totalité ou la majeure partie de ces travaux;

**CONSIDÉRANT QU'** afin d'assurer une saine gestion du contrat et d'avoir une économie sur le prix, la Municipalité fera une demande de prix sur invitation auprès des fournisseurs choisis en caucus;

## EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Pierre Martineau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que la Municipalité de Cap-Saint-Ignace autorise la directrice générale, M<sup>me</sup> Sophie Boucher, à demander des soumissions aux soumissionnaires sélectionnés en caucus pour la fourniture d'un ponceau à remplacer sur la route de la Savane. La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

2024-03-04ss1

Appel d'offres  
travaux  
remplacement  
ponceau Savane

### 7. Appel d'offres pour les travaux de remplacement d'un ponceau sur la route de la Savane

**CONSIDÉRANT QU'** un projet de réfection d'un ponceau est prévue dans la route de la Savane;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet est admissible au programme de la Taxes sur l'Essence et la Contribution du Québec (TECQ) et a été confirmé par le MAMH;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement d'emprunt 2018-06 et 2020-05 concernant la TECQ 2019-2024 ont été entérinés par le MAMH;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant total du contrat ne devrait pas dépasser le seuil permis par la loi afin d'y aller de gré à gré ou sur invitation;

**CONSIDÉRANT QUE** les plans et devis ont déjà été préparés par un ingénieur et le tout devrait être prêt pour être lancé en appel d'offres sous peu;

## EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'autoriser la directrice générale, M<sup>me</sup> Sophie Boucher, à faire des demandes de soumissions sur invitation auprès des soumissionnaires sélectionnés en caucus. Advenant que les estimations pour ce projet soient supérieures au seuil permis par la loi, le processus sera adapté selon le cas afin que ce soit un appel d'offres public et non sur invitation ou de gré à gré, tel que le permet le règlement sur la gestion contractuelle.

Période de questions  
écrites et verbales

### 8. Période de questions écrites et verbales

M<sup>me</sup> la maire demande à M<sup>me</sup> Boucher si le Conseil a reçu des questions écrites ou verbales et cette dernière répond que non.

2024-03-05ss1

Levée de la  
séance

### 9. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 heures 10.

Sophie Boucher  
Greffière-trésorière

Jocelyne Caron  
Maire

